

Depuis les récents événements autour du partage de fichiers en ligne (en particulier avec le projet de loi DADVSI), la culture sur internet

s'est scindée en deux mondes : celui du tout propriétaire, fermé au partage, et celui du « libre », dont le principe fondateur est la libre diffusion, à tous, de contenus culturels.

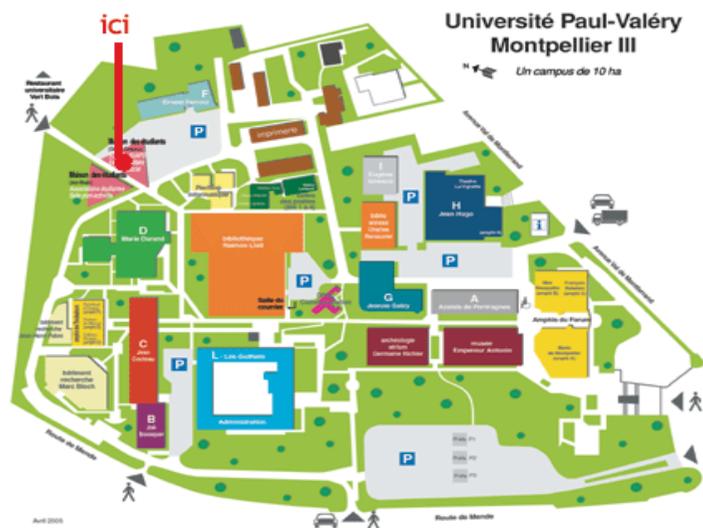
Toutefois, cette pratique née de l'explosion de la toile reste encore bien souvent cantonnée au domaine virtuel.

En 2005, la ville de Montpellier soutenait les « Journées du logiciel libre », ouvrant au public une nouvelle vision de la propriété intellectuelle. Nous souhaitons prolonger ce mouvement en faisant la lumière sur le libre, l'amener des mondes virtuels vers la rue et vous faire vivre à Montpellier le premier festival de « culture libre », ceci à travers plusieurs expressions : la discussion (colloque, rencontres-café, salon...), l'exposition et la démonstration (concerts, projections vidéo...).

Ce festival a lieu du 21 au 28 octobre 2006 dans plusieurs lieux de la ville entre l'Université et le centre ville.

Le programme complet est accessible via internet à l'adresse <http://festival.diffuz.org>. Vous y retrouverez par la suite la retransmission vidéo, audio et écrite du colloque

Plan d'accès



Mardi 24 et mercredi 25 octobre
Université PAUL VALÉRY

Salle Jean MOULIN
Maison des étudiants.

Diffuz

Festival de culture(s) libre(s)

LE COLLOQUE

Le libre et après?

Identification et perspectives d'un mouvement culturel

site du festival : www.diffuz.org
Contact : cyril.barbier@diffuz.org tel : 06.28.04.59.68

Logos of sponsors and partners: emms, JurisPedia, copyleft_attitude, GIGN, Montpellier Méditerranée Métropole, Montpellier 3, Universitat Paul Valéry, EXK, DBC radio tv, DIVERGENCE, ALL, IN LIBERTAS, SUBSONIC, WIKIMEDIA, REVOLUTION CULTUREL, L'AVIS CULTUREL, L'ÉCHO 88.5

Le "libre" et après ?

Identification et perspectives d'un mouvement culturel

Mardi 24 octobre

9h : Accueil des participants

9h30 : Introduction sur le festival

9h45 : Début de la première journée du colloque

Modérateur : Gilles Gouget, directeur d'antenne de Divergence FM

(Entre chaque intervention ou sujet, un temps de parole sera consacré aux questions)

I. Un mouvement culturel ?

Elsa Comelli et Marc Gouttebroze, fondateurs de la foire du libre

Une approche d'un mouvement transversal

A. Évolution du libre

a. Les logiciels

Mélanie Clément-Fontaine, doctorant en droit

Naissance des logiciels libres ou comment le web est né.

b. Les arts

Antoine Moreau, initiateur de Copyleft Attitude et de la Licence Art Libre

Historique et motivation de la Licence Art Libre et différences avec les licences Creative Commons

B. Le libre d'un point de vue social et/ou communautaire

- **Fred Thuillier**, Président de Wikimedia France

Wikipedia mène une révolution quotidienne quant à notre rapport à la connaissance. Quelles autorités et quelles légitimités peuvent alors se maintenir et s'inventer ?

- **Mathilde Guinée**, coordinatrice du projet outil réseau

Comment et pourquoi travailler en réseau ?

- **Eric Aouanès**, co-fondateur de l'association Musique Libre !

En quoi les licences favorisent-elles les communautés ?

- **Mathieu Pasquini**, gérant et fondateur de In libro Veritas, la littérature équitable.

Réseaux sociaux organisés ou choix du hasard ?

12h30 : Repas

14h : Reprise

II. Liberté et droits des auteurs

- **Alain Tertiaux**, directeur régional de la Sacem

La gestion collective des droits, de la création de la SACD à la loi DAVDSI.

- **Jean Philippe Cassard**, doctorant en droit,

Équilibre des droits d'auteurs entre droits des auteurs et droits du public.

- **Benjamin Jean**, doctorant en droit

Droits et non-droits du point de vue contractuel entre licences, mais aussi vis-à-vis d'autres contrats.

- **Nathalie Mallet Poujol**, Chargée de Recherche au CNRS ; Directrice de l'ERCIM, Pôle Droit de la Communication Université Montpellier I

Quels sont les risques que les licences du libre, style "creative commons", sont susceptibles de faire peser sur l'équilibre du droit d'auteur ?

18h : Fin de la première journée

20h : Projection de court-métrages Libres, maison des étudiants de l'UPV

Mercredi 25 octobre

9h: Accueil des participants

9h30 : Début de la deuxième journée

III. Se placer sous licence libre, choix ou nécessité ?

- **Raymond Navarro**, Directeur Centre de Ressources Informatique de l'université Montpellier II
L'université et les logiciels libres

- **Yvan Briel**, Président de Ralamax Prod

Le "Cinéma Libre", un nouveau modèle de distribution pour le cinéma indépendant.

- **Benjamin Jean**, membre de l'équipe Veni, Vidi, Libri - diffuseurs de licences libres...

Quels sont les incidences des licences sur les autres oeuvres ? Comment gérer leurs contraintes pour créer de nouvelles oeuvres ?

- **Antoine Moreau**, initiateur de Copyleft Attitude et de la Licence Art Libre

En quoi le copyleft (et la Licence Art Libre qui le rend réel et légal) est-il pertinent pour la création contemporaine ?

- **Mathieu Pasquini**, gérant et fondateur de In libro Veritas, la littérature équitable

Le choix d'un type de licence libre peut-il influencer sur l'approche ou le développement d'une oeuvre par l'artiste ?

- **Eric Aouanès**, cofondateur de l'association Musique Libre !

Les musiciens en libre diffusion : pragmatiques, militants ou opportunistes ?

12h30 : repas

14h : reprise

IV. Quelle(s) viabilité(s) économique(s) pour le libre ?

- **Antoine Moreau**, initiateur de Copyleft Attitude et de la Licence Art Libre

De l'économie versus l'économisme : en quoi l'économie du libre protège de l'extrémisme économique.

- **Mathieu Pasquini**, gérant et fondateur de In libro Veritas, la littérature équitable.

Le choix du modèle économique "libre" est-il compatible avec une organisation capitaliste ?

- **Pascal Kuczynski**, porte parole de l'Association pour les Logiciels Libres

« Nous nous ferons fort de vous démontrer que Le Logiciel Libre rapporte de l'argent à ceux qui travaillent dessus »

- **Eric Aouanès**, cofondateur de l'association Musique Libre !

Distribution de la musique libre : alternative ou nouvelle économie de la musique ?

- **Joseph Paris**, membre de Ralamax Prod

Faire du cinéma libre une réalité économique.

18h : fin